

# 2025 2026

CPA/4604

## LES AMIS D'ACCOMPAGNER asbl - vzw

*Sous le haut patronnage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid*

### Nous avons besoin de vous !

Comme votre générosité n'a pas de frontière, à la veille de la nouvelle année, de nombreuses associations vous appellent au secours. Le secteur non marchand souffre. Faute de subsides, certaines ASBL doivent même licencier des membres de leur personnel. Heureusement, nous n'en sommes pas là. Mais, nous avons toujours, et plus que jamais, besoin de votre générosité pour durer.

En 2026, nous fêterons nos 25 ans d'âge. Nous vous devons cette longévité. Merci. Nous tenons aussi à remercier tous nos bénévoles et salariés qui ont assuré et assurent notre pérennité. Merci, surtout à ceux et celles qui s'adressent à nous. Leur confiance nous stimule à les aider le mieux possible.

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous ignorons votre état d'âme. Qu'il soit empreint de mélancolie, d'inquiétude ou d'optimisme, nous tenons à vous souhaiter le meilleur pour 2026. Et si le poids du jour est pesant ou si vous tenez à soulager celui d'autrui, passez nous voir. Nous trouverons des chemins de solidarité, d'espérance, ensemble, pas à pas.

Guy & Roger



Depuis toujours, l'ASBL « Les Amis d'Accompagner » vit grâce à l'engagement généreux de femmes et d'hommes qui choisissent de donner un peu de leur temps pour être présents auprès de celles et ceux qui en ont besoin. Le bénévolat est notre force, notre souffle, notre cœur battant.

Aujourd'hui pourtant, nous faisons face à une réalité préoccupante : notre équipe de bénévoles est plus réduite que jamais. Les appels à l'aide sont toujours plus nombreux, mais nous manquons de bras, de sourires et d'oreilles attentives pour y répondre.

Pourquoi cette baisse ? Les modes de vie changent, et la disponibilité des personnes aussi. Beaucoup souhaitent s'engager, mais souvent de manière plus ponctuelle, sans régularité. D'autres sont freinés par

la fatigue, les contraintes professionnelles ou familiales, ou encore par la peur de ne pas "être à la hauteur". Pourtant, le besoin, lui, est toujours là... plus pressant que jamais.

Face à ce constat, nous ne baissions pas les bras. Au contraire, nous continuons à soutenir nos bénévoles, à les encourager, à les remercier. Nous organisons des moments de partage et de convivialité pour renforcer leurs liens, nous les associons à nos réflexions, à nos idées et à nos projets. Car nos bénévoles ne sont pas seulement des aides précieuses : ce sont nos ambassadeurs sur le terrain, les visages de notre mission, les témoins vivants de la solidarité.

C'est pourquoi, aujourd'hui, nous lançons un appel pressant : nous avons besoin de vous ! Peu importe le temps que vous pouvez donner, peu importe la fréquence : chaque geste, chaque présence, chaque sourire a un impact immense. En devenant bénévole, vous ne donnez pas seulement de votre temps, vous offrez du réconfort, de l'écoute, de la dignité. Vous changez des vies, parfois avec un simple regard bienveillant.

Rejoindre « Les Amis d'Accompagner », c'est vivre une expérience profondément humaine, riche de rencontres et de sens. Si vous cherchez une place où votre engagement peut vraiment faire la différence, alors cette place est ici, parmi nous.

Ensemble, pas à pas, continuons d'accompagner, de soutenir et de semer l'espoir.

Fr. Anthony, Service du Volontariat



# Accompagner : notre mission.

## Conclusions des « Lettre Info »

### 66-1 et 66-2.

L'histoire de Kenza [Cf. *Lettre Info 66*], proche de celle de tous les réfugiés, est révélatrice des obstacles qui se dressent tout au long de leur parcours d'intégration dans la société lorsqu'ils sollicitent l'aide sociale d'un CPAS. S'imposent à eux des contraintes multiples liées au dédale de procédures à respecter et au labyrinthe des démarches à effectuer pour obtenir la reconnaissance de leurs droits sociaux.

Le fossé qui se creuse entre les exigences des services sociaux et la compréhension qu'en ont les usagers est abyssal et intolérable. D'autant plus que cela touche des personnes vulnérables comme les réfugiés, qui ignorent tout de la logique de fonctionnement des institutions.

Les services sociaux sont peu préparés à accueillir ces personnes qui ont subi nombre de traumatismes tout au long de leur parcours d'exil. Ces dernières ignorent les subtilités des terminologies administratives dont découle une incompréhension du sens des procédures. Elles sont également marquées par une fragilité psychologique consécutive à leur déracinement, sans que cela soit pris en considération dans leurs relations avec les services.

Comment expliquer que les services sociaux peinent à considérer la personne dans sa globalité : son histoire personnelle, ses difficultés d'adaptation aux aléas de la vie au quotidien ?

Si l'on écoute certains travailleurs sociaux plus anciens, il n'en a pas toujours été ainsi. Selon leurs dires, ils avaient fait le choix du CPAS comme institution proche du citoyen où il leur était possible de prendre le temps pour accompagner les personnes.

Depuis plusieurs années, tout le secteur de l'aide sociale est confronté au phénomène de l'accélération du temps. Les services sociaux de première ligne ont vu leur charge administrative exploser en quelques années, désertant leur fonction d'accueil par souci d'économie.

Les services sociaux sont devenus des super-services administratifs au sein desquels les travailleurs sociaux perdent de plus en plus un contact privilégié avec l'usager. Le métier d'assistant social se transforme petit à petit en travail de gestionnaire administratif qui laisse peu de place à la dimension humaine de la profession. Il lui est de plus en plus difficile de consacrer du temps à comprendre la situation de la personne dans son ensemble.

Cette évolution est concomitante de l'émergence de la conception de l'État social actif depuis le début des années 2000, une société qui valorise l'individu autonome, entrepreneur de sa propre vie. Cela conduit à une conception qui tend à **responsabiliser** davantage l'usager des services sociaux. Cette **responsabilisation** pousse au désinvestissement du service social constraint de devenir petit à petit un **organisme de contrôle** et **non plus un service d'accompagnement**.

C'est dans un tel contexte que l'association ACCOMPAGNER s'est engagée à soutenir les démarches de nombre de personnes précarisées dont les personnes réfugiées en grande difficulté face au formalisme institutionnel, afin de faire valoir leurs droits. Son projet vise l'accompagnement de celles et ceux qui ont du mal à se faire entendre et comprendre en s'adressant aux services sociaux, comme relaté dans le récit des missions faites avec Kenza auprès de son CPAS.

Notre travail conjoint entre accueil social et accompagnement de terrain nous a révélé les difficultés sans nom des personnes réfugiées à se faire reconnaître dans une société où progressent les clivages idéologiques et la stigmatisation des personnes étrangères. Il a montré le rôle essentiel de l'accompagnement pour briser l'isolement social de ces personnes en butte aux logiques bureaucratiques du système d'aide sociale.

### En quoi l'accompagnement social contribue-t-il à renforcer les capacités des personnes et à promouvoir leur autonomie ?

Un article publié dans la revue *ESPRIT* (octobre 2022) par Fabienne Brugère «Réparer les capacités. Ethique du care et travail social» nous pousse à redéfinir la notion d'« accompagnement » à la lumière du concept de **care** comme part essentielle du travail social. La notion de care désigne tout ce qui contribue à prendre soin des personnes face aux épreuves de vulnérabilité vitale, socio-économique. Le care participe à la mission du travail social en s'attachant tout particulièrement au renforcement des capacités des personnes.

Renforcer ces capacités passe par la définition de nouvelles pratiques de soutien visant l'introduction de la voix des plus vulnérables dans le lien social qui se

**ACCOMPAGNER.BXL**  
EN RÉSEAU AVEC LES AMIS D'ACCOMPAGNER

**REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ACCOMPAGNANTS**

**OBJECTIF DE L'ASSOCIATION**

Notre objectif est de promouvoir et favoriser l'autonomie d'action et une meilleure intégration sociale des personnes en difficulté, afin qu'elles puissent retrouver leurs droits, assumer leurs responsabilités de citoyen, et se sentir bien.

**COMPÉTENCES RECHERCHÉES**

- Vouloir aider son prochain
- Être à l'écoute et empathique
- Être tolérant et patient
- Être flexible et ponctuel
- Être capable de s'adapter
- Être capable de restituer (rapport)
- Garder le secret professionnel
- Être disponible pour l'accompagnement/semaine

**CE QUE NOUS VOUS OFFRONS**

- Opportunité de se sentir utile
- Acquisition d'expérience
- Découverte du milieu associatif belge
- Moments conviviaux
- Equipe soutenante
- Encadrement & formations

**L'ACCOMPAGNEMENT CONCERNÉ**

- Santé et handicap
- Administration
- Enfance et jeunesse
- Logement
- Justice
- Emploi et Formation

"Accompagner quelqu'un, c'est se placer, ni devant, ni derrière, ni à sa place. C'est être à côté." Joseph Templier

Tel. 02.580.20.30 | Rue Emile Sergiels 23 | 1081 Koekelberg | [www.accompagner.be](http://www.accompagner.be) | [volontariat@accompagner.be](mailto:volontariat@accompagner.be)

**KOEKELBERG**

fondé sur un dispositif d'écoute. Tel est un des défis de l'accompagnement : soutenir la personne « accompagnée » dans l'expression de ses désirs, de ses demandes, de sa souffrance vécue, résultante du sentiment d'être exclue, « étrangère », « invisible », en marge d'un système dont la compréhension des procédures lui échappe.

**L'accompagnement social** s'inscrit dans la perspective d'une **éthique du care**, base d'un projet de société décente dont les institutions n'humilient pas les gens et où chaque personne puisse être reconnue comme telle et non comme inférieure ou invisible.

Une telle perspective pousse à centrer le travail social et l'accompagnement au plus près de la vie concrète des personnes, de façon telle qu'elles ne demeurent pas des vies humiliées.

Tout au long de l'accompagnement de Kenza, des actions furent mises en œuvre afin qu'elle acquière de plus en plus d'autonomie dans la gestion des documents administratifs, dans ses rapports à la banque, à son fournisseur d'énergie, à son propriétaire ainsi qu'à l'accès aux institutions d'aide pour la santé de son fils handicapé, à l'acquisition de connaissances linguistiques de base... **L'éthique du care** peut servir de fondement aux orientations de **l'accompagnement social** pour que les personnes les plus vulnérables soient respectées dans leur propre situation de vie, souvent marquée par un passé traumatique qu'il faut pouvoir rendre audible, visible, et ce en accord avec les valeurs démocratiques de solidarité.

Catherine K. et Gérard W.

## L'atelier BON Plan fait sa rentrée : éclairer, c'est aussi économiser.

Après une pause bien méritée, l'atelier BON Plan a repris ses activités dans la bonne humeur. Les bénéficiaires, heureux de se retrouver, ont démarré ce mois de septembre avec un thème qui touche chacun d'entre nous : la consommation d'énergie et les moyens d'économiser au quotidien.

Pour cette rentrée, nous avons eu la chance d'accueillir le Centre d'appui social Énergie de la Fédération des services sociaux (FDSS). L'équipe, toujours professionnelle et motivée, a animé un atelier autour de l'éclairage et des appareils électriques qui pèsent sur nos factures.

Avec leur matériel pédagogique et un wattmètre, ils ont réalisé plusieurs démonstrations concrètes. L'une d'elles a particulièrement marqué les participants : la comparaison entre une vieille ampoule de 110 watts et une LED moderne de seulement 1,5 watt. La différence est spectaculaire ! De quoi réfléchir sérieusement à nos choix d'achats et d'installations.

Les animateurs ont rappelé qu'au-delà du prix d'achat, il est essentiel de vérifier plusieurs critères pour chaque ampoule ou appareil : la puissance (en watts), la luminosité (en lumens), la consommation électrique

réelle, la couleur de la lumière, l'angle d'éclairage, et la possibilité d'ajuster l'intensité (dimmable). Car derrière chaque choix se cache un impact direct sur la facture d'électricité et, à plus grande échelle, sur la planète.

Si l'atelier s'est centré sur l'éclairage, il a aussi ouvert la réflexion sur l'ensemble des appareils de la maison : four, frigo, micro-ondes, aspirateur... Tous consomment beaucoup d'énergie s'ils ne sont pas utilisés avec discernement.



L'idée n'est pas de se priver ou de se passer d'équipements, mais bien d'apprendre à consommer de manière logique et raisonnée. Cela permet d'alléger les factures, de mieux gérer un budget souvent limité, et de participer à la protection de l'environnement.

Un message positif et concret !

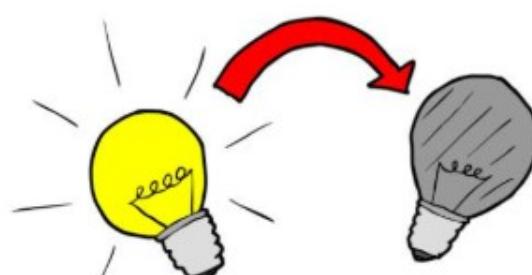
Au final, cet atelier a offert aux bénéficiaires bien plus que des conseils pratiques : une prise de conscience. Comprendre que l'énergie commence à la maison, dans nos gestes quotidiens, c'est déjà faire un pas vers un avenir plus durable.

Comme l'a résumé un participant :

« Je n'imaginais pas qu'une ampoule pouvait faire une telle différence. Avec ces conseils, je vais regarder mes achats autrement, et je suis sûr que ma facture sera moins lourde. »

Un grand merci aux membres du Centre d'appui social Énergie - FDSS pour la clarté de leurs explications, la pertinence de leurs démonstrations et leur engagement auprès des citoyens.

Jean-Bosco N.



# Nos partenaires et nous !

Depuis la création, en 2012-2013, d'un service dédié aux partenaires, nous collaborons avec de nombreuses institutions privées et publiques qui nous sollicitent pour accompagner leurs usagers sur le terrain.

Au fil des années, ce service d'accompagnement ambulatoire (SAA) n'a cessé de se développer et compte aujourd'hui près de 900 institutions partenaires qui font appel à lui selon les besoins de leurs usagers. Ces institutions témoignent combien notre travail est complémentaire au leur, car il permet de mener à bien des démarches qu'elles ne pourraient jamais réaliser, soit à cause d'un sous-effectif, soit simplement parce qu'elles n'ont pas mission d'accompagner sur le terrain.

Notre service d'accompagnement ambulatoire repose donc sur les demandes d'accompagnement émanant de l'extérieur de son organisation. En ce sens, il est tributaire du bon fonctionnement de ces collaborateurs. Conscients que chaque institution possède sa propre dynamique, nous nous adaptons au fonctionnement de chacune, tout en veillant au respect de nos conditions générales de collaboration et de notre clause de sous-traitance liée au RGPD.

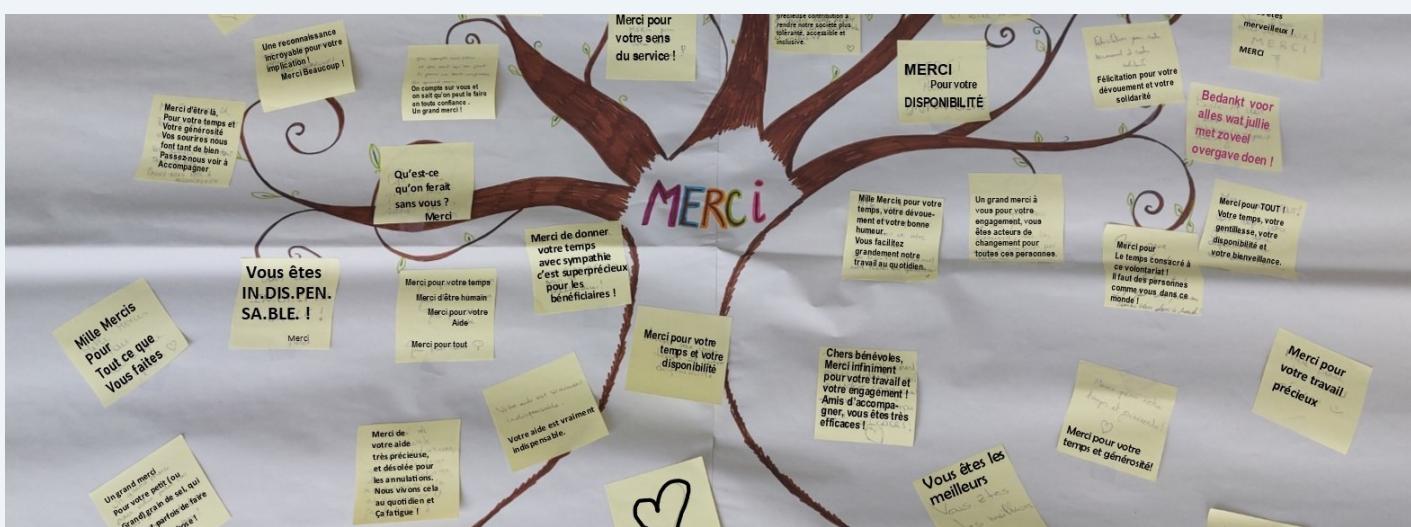
La période post Covid-19 a été particulièrement marquée par une hausse de demandes d'accompagnement, au point que nous n'avons pas toujours pu y répondre, tant elles étaient nombreuses et variées. Aujourd'hui, nous devons relever ce nouveau défi : répondre à cet accroissement, alors que nous connaissons une diminution des volontaires accompagnants de terrain (N.d.l.r. Cf. article en page 1 : « Nous avons besoin de vous ! »).

Cette diminution n'affecte en rien la qualité du service rendu, ni la satisfaction de nos partenaires. Les nombreux messages de remerciement que nous recevons chaque jour témoignent de l'impact de l'accompagnement de terrain sur le suivi de leurs usagers et de la confiance que les partenaires accordent à notre travail. La photo ci-dessous illustre l'avis de nos partenaires exprimé à l'issue de notre dernière rencontre.

Nous adressons nos remerciements à nos volontaires, dont la disponibilité et la générosité rendent possible l'accompagnement ambulatoire, ainsi qu'à nos fidèles partenaires, qui nous font confiance en nous envoyant sur le terrain pour accompagner leurs usagers.

Au plaisir de continuer à collaborer avec vous tous.

Francine An. Wasukundi  
Chargée de l'accompagnement ambulatoire



## Aandacht !

Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan Accompagner, Sergelsstraat 23, 1081 Brussel (mathilde.biette@accompagner.be)

**Les amis d'Accompagner N.N.**  
0879.434.959

**Accueil et correspondance :**  
Rue Emile Sergijsels, 23  
1081 Bruxelles  
02.580.20.30  
bruxelles@accompagner.be

**Accompagnement ambulatoire :**  
02.580.20.33  
info.saa@accompagner.be

**Site internet :**  
[www.accompagner.be](http://www.accompagner.be)

**Service du volontariat :**  
volontariat@accompagner.be

**Siège social**  
Rue des Braves 21  
1081 Bruxelles  
Coordonnées bancaires  
IBAN BE25 1142 6095 4582  
BIC CTBKBE BX

## Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 de «Les Amis d'Accompagner». Si vous nous avez communiqué votre numéro national, nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40€ cumulés dans l'année 2025, et ce au courant du 1er trimestre 2026. Ecrivez en communication « Don PAF » si vous ne souhaitez pas donner votre numéro national.

## Vos données personnelles

Si vous ne désirez plus recevoir d'informations de notre part ou préférez recevoir la lettre Info par courriel plutôt que par la poste, veuillez contacter mathilde.biette@accompagner.be. Si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, veuillez contacter emmanuel.daubie@accompagner.be

**Editeur responsable :** Guy Leroy, rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles  
(bruxelles.pre@accompagner.be)

